



## Traité Maasser Chéni

### Michna 1 - Chapitre 4

הַמּוֹלִיךְ פְּרוֹת מֵעֶשֶׂר שְׁנֵי מְמָקוֹם הַיָּקָר לְמְמָקוֹם הַזּוֹל,  
אוּ מְמָקוֹם הַזּוֹל לְמְמָקוֹם הַיָּקָר,  
פּוֹדֶהוּ כְּשֶׁעַר מְקוֹמוֹ.  
הַמְּבִיא פְּרוֹת מִן הַגֶּבֶן לְעִיר,  
וְכַדֵּי־יֵין מִן הַגֵּת לְעִיר,  
הַשֶּׁבַח לְשָׁנֵי, וַיִּצִיאוֹת מִבֵּיתוֹ:

Celui qui transporte des fruits de seconde dîme d'un endroit où [ils valent] cher à un endroit [où ils sont] bon marché ou bien d'un endroit [où ils sont] bon marché à un endroit [où ils valent] cher, peut les racheter à la valeur du cours de l'endroit où il se trouve. Celui qui apporte des fruits de la grange en ville, la plus-value sera pour la seconde dîme, tandis que les débours sont à sa charge.



### Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)